



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Lettres

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA130004421

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

- Délocalisation(s) :

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Pour le parcours franco-italien au sein de la spécialité *Philologie classique*, parcours intégré avec l'Université Federico II de Naples (Italie). Pour le parcours franco-allemand de cette même spécialité, parcours intégré avec l'Albert-Ludwigs-Universität de Freiburg, Fribourg-en-Brisgau (Allemagne),

La spécialité *Cultures littéraires européennes (Erasmus mundus)* associe les universités Aristote de Thessalonique, Alma Mater de Bologne, l'Université de Haute-Alsace de Mulhouse.

Présentation de la mention

Destinée en priorité aux étudiants titulaires d'une licence mention *Lettres*, la mention de master *Lettres* regroupe cinq spécialités (hors métiers de l'enseignement) : *Métiers de l'édition* ; *Sciences du langage* ; *Philologie classique* ; *Littératures françaises, générales et comparées* et *Cultures littéraires européennes (Erasmus mundus)*. Elle se propose de former les étudiants à la recherche sur le plan méthodologique et scientifique en développant les compétences nécessaires (recherche de documentation, analyse critique, argumentation) et les connaissances théoriques et historiques propres aux disciplines littéraires. Les débouchés visés sont principalement ceux de la recherche, ou de l'enseignement, hormis le master *Métiers de l'édition* en prise avec le monde socioprofessionnel.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les disciplines regroupées au sein de la mention *Lettres* de l'Université de Strasbourg proposent des enseignements de master de qualité conforme à la richesse du potentiel pédagogique et scientifique de l'établissement. Ces enseignements s'organisent autour des trois formations de l'actuelle mention, la philologie classique, les littératures françaises, générales et comparées et le parcours *Erasmus mundus* de *Cultures littéraires européennes*, complétées par la création d'une spécialité professionnelle dédiée aux métiers de l'édition et rejointes par les sciences du langage. C'est un ensemble complet, équilibré, qui s'appuie, autant qu'on puisse l'apprécier, sur des effectifs justifiant la richesse de l'offre. Les recommandations exprimées par l'AERES lors de la précédente évaluation ont été entendues. Les sciences du langage qui constituaient une mention autonome ont rejoint la mention *Lettres*, et des spécialités professionnelles sont désormais proposées. On peut néanmoins s'interroger sur la cohérence encore fragile de la mention et la faiblesse des liens entre les différentes spécialités. On regrette également les lacunes dans le portage politique de la mention et la présentation sommaire du dossier.

La mention est adossée à trois équipes de recherche reconnues dans leurs domaines : l'équipe d'accueil (EA) 1339, le LiPa, *Linguistique, langues, parole*, regroupant les linguistes, l'EA CARRA 3094, *Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'antiquité*, et l'EA 1337, *Configurations littéraires*. Ces trois équipes correspondent aux trois principales spécialités de la mention. Hormis les spécialités professionnelles, les enseignements préparent à la recherche, mais rien n'est dit sur les objectifs d'insertion des étudiants qui ne deviendront pas chercheurs ni sur les dispositifs de préparation de cette insertion.

La maquette propose une progression parallèle pour les différentes spécialités au cours des quatre semestres, accordant une part croissante au travail autonome de l'étudiant afin de l'accompagner au mieux dans son projet de mémoire. Elle est organisée selon des principes et une terminologie communs (« tronc commun », « fondements disciplinaires ») et des règles de fonctionnement partagées, notamment une « note-plancher » dans les unités d'enseignement (UE) majeures bloquant la compensation. Cependant, chaque spécialité constitue, mise à part la mutualisation des enseignements de langues vivantes et quelques propositions d'ouverture en option, un parcours trop autonome, organisé autour des matières qui lui sont fondamentales. De plus, tel qu'il est présenté, le dossier ne propose aucun éclairage véritable sur les objectifs poursuivis, ni sur le pilotage, le suivi, l'évaluation et la cohérence à terme de cette mention, et pas davantage sur les résultats et les effectifs par spécialité.

- Points forts :

- Cette formation humaniste, classique, cohérente, semble efficace en matière de formation à la recherche. Elle peut s'appuyer en la matière sur des équipes diversifiées et actives.
- La spécialité *Métiers de l'édition* propose aux étudiants de nouveaux débouchés et une ouverture intéressante.
- La dimension internationale est bien représentée, notamment par la présence de la spécialité *Cultures européennes*.

- Points faibles :

- On ne peut que regretter la faiblesse de la présentation qui ne permet pas de discerner une véritable politique de formation cohérente et clairement définie ni les dispositifs prévus pour la mettre en œuvre.
- Le peu d'informations sur les effectifs, les taux d'insertion des étudiants et les faibles taux de réussite de cette mention ne permettent pas d'évaluer son fonctionnement réel, et laissent également perplexes sur la mise en œuvre d'une politique d'évaluation du fonctionnement des enseignements et de suivi des étudiants.
- La mention est organisée autour de disciplines bien identifiées, réparties entre spécialités recherche et spécialités professionnelles, mais ces différentes spécialités semblent encore trop parallèles et indépendantes. Elle n'est pas pensée dans sa globalité et ne met en valeur ni la complémentarité de ses spécialités ni les enrichissements mutuels qu'elles pourraient s'apporter.



Recommandations pour l'établissement

On pourrait donner une meilleure lisibilité aux spécificités de chaque spécialité et à leur articulation, notamment en ce qui concerne *Philologie classique* ; *Littératures françaises, générales et comparées* et *Cultures littéraires européennes*, qui semblent se juxtaposer les unes aux autres plus que se compléter. Il serait également intéressant de mieux expliciter les compétences transversales visées et plus généralement de mieux mettre en valeur un socle de compétences cohérent, en relation avec les formations telles qu'elles sont déclinées et avec les objectifs d'insertion, surtout pour les masters « recherche » qui sont trop allusifs sur ce point.

Il faudrait surtout procéder à la mise en œuvre rapide d'équipes de formation structurées (ou de conseils de perfectionnement) capables de définir une politique et d'en assurer la mise en œuvre, le suivi, les résultats à travers des outils d'évaluations clairement définis, au niveau de la mention et de chaque spécialité.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (rempli par l'établissement)					
	2006-	2007-	2008-	2009-	2010-
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				95	84
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				78	135
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité				1	0
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1				65,70%	
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				53,80%	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.		100%	87,50%		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique					



	M1	M2
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité		



Appréciation par spécialité

Métiers de l'édition

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

La spécialité propose un partenariat avec les universités de Fribourg et de Bâle dans le cadre du réseau EUCOR.

- Présentation de la spécialité :

La création de cette spécialité répond à la volonté de proposer au sein de la mention une formation professionnelle complémentaire à celles, plus traditionnelles, des métiers de l'enseignement et de la recherche. Elle se justifie par l'absence de formation équivalente dans le Grand-Est et par une vocation transfrontalière et internationale, fondée sur l'insertion dans le réseau EUCOR (Confédération européenne des universités du Rhin supérieur). Elle associe enseignement et stages, formation générale et formation professionnelle.

- Appréciation :

Cette spécialité est bien conçue, bien structurée et souhaite satisfaire aux exigences d'une insertion professionnelle réussie. Les recommandations de l'AERES ont été prises en compte puisque la mention s'ouvre vers les métiers de la culture, du livre et du patrimoine. Le dossier est cependant trop peu explicite sur les objectifs, les spécificités, le travail sur l'insertion et le devenir professionnel des étudiants. On ne voit pas clairement apparaître la place et le rôle des intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique, tant au niveau des enseignements que de la conception des programmes et de leur mise en œuvre.

- Points forts :

- La composition de la maquette et ses équilibres : les compétences théoriques et générales sont associées aux compétences pratiques en vue d'une bonne insertion dans le monde professionnel.
- Le suivi tutoré de l'étudiant et la politique de stages.
- L'insertion régionale et internationale est elle aussi très intéressante.

- Points faibles :

- Le dossier ne donne pas d'indication précise sur les formateurs professionnels qui ne sont pas mentionnés dans l'équipe pédagogique. Il manque également de précision sur les débouchés, ainsi que sur les contenus concrets des UE professionnelles dont seul le titre est donné.
- Il ne donne pas d'indications sur les modalités de sélection des dossiers, ni sur l'insertion des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait bon de mieux préciser les liens avec le monde professionnel et l'implication des professionnels eux-mêmes dans la formation. La spécialité est proposée en formation continue, mais ne donne pas d'indications sur l'organisation de celle-ci. On pourrait également mieux présenter la politique de stages. La mise en place rapide d'un conseil de perfectionnement serait souhaitable. Il constituerait un lieu d'échange avec le monde professionnel mais aussi une instance de pilotage, de suivi, d'évaluation de la formation, autant d'éléments qui pour l'instant font défaut.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

Le tableau d'indicateur n'a pas été fourni par l'établissement.



Sciences du langage

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se présente comme une spécialité classique de préparation à la recherche universitaire, déclinant l'ensemble des compétences nécessaires à celle-ci et celles que cette formation permet en retour d'acquérir. Les enseignements sont organisés en fonction des grands champs disciplinaires de la linguistique et adossés à une équipe de recherche reconnue, le LiPa, *Linguistique, langues, parole*, regroupant les chercheurs en linguistique. Cette spécialité qui constituait une mention autonome a suivi les recommandations de l'AERES en s'intégrant dans la mention *Lettres*.

- Appréciation :

La maquette est complète, bien équilibrée, conforme à un master de recherche en linguistique. La présence d'un tel master au sein d'une grande université est présentée comme naturelle, comme est jugée naturelle l'orientation des étudiants vers les métiers de la recherche ou des professions traditionnellement liées à ce type de formation. Mais la préparation à une insertion professionnelle plus ouverte est peu marquée dans la formation elle-même et encore moins dans le dossier. Rien n'est dit des modalités d'organisation, de pilotage, d'évaluation et de suivi des étudiants au sein de la spécialité. On n'a aucun élément sur les flux, la réussite, l'insertion réelle. Quant à l'intégration au sein de la mention *Lettres*, elle semble pour l'instant limitée à quelques enseignements mutualisés (langues vivantes, méthodologie ?).

- Points forts :

- Un enseignement complet et une équipe pédagogique mobilisant un fort potentiel scientifique.
- Le développement de compétences qui peuvent être valorisées en vue d'une insertion des étudiants.

- Points faibles :

- Une absence de politique de formation explicite, définie, encadrée par des objectifs précis, appuyée sur des outils et des modalités d'évaluation clairs.
- Les renseignements demandés concernant les effectifs, les taux de réussite et d'abandon, les flux, l'insertion des étudiants, ne sont pas donnés.
- L'intégration de cette spécialité dans la mention reste pour l'instant formelle.

Recommandations pour l'établissement

Il serait bon de poursuivre l'effort d'intégration dans la mention par des mutualisations plus développées avec les autres spécialités. Il est aussi souhaitable de structurer la politique de formation de la spécialité, son pilotage, son évaluation, par la mise en place d'une équipe de formation. Dans la mesure où l'enseignement constitue un des débouchés évoqués, pourrait-on mieux préciser l'articulation avec la spécialité *Métiers de l'enseignement* ?

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Indicateurs

Le tableau d'indicateur n'a pas été fourni par l'établissement.



Philologie classique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Philologie classique* est une formation à la recherche et par la recherche qui repose sur l'apprentissage des langues et littératures anciennes, ainsi que sur celui de la langue et de la littérature françaises. Les enseignements sont adossés au CARRA (EA 3094), *Centre d'analyse des rhétoriques religieuses de l'Antiquité*, aux activités duquel les étudiants sont sensibilisés, notamment par des « stages ».

- Appréciation :

Cette formation de master en langues anciennes est classique, riche et complète, grâce aux enseignements dispensés, à la qualité de l'encadrement et à l'adossement à la recherche. Cependant, le dossier n'est pas assez précis sur la politique de formation. D'autre part, on voit mal, en dehors de la recherche, ce que peuvent être les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants.

- Points forts :

- Ce master permet une forte spécialisation en langues et cultures anciennes.
- L'adossement à la recherche est favorisé par l'intégration dans les activités du laboratoire et du réseau des universités partenaires.

- Points faibles :

- Le dossier donne peu d'informations sur la politique de formation et ses objectifs, les modalités de sa mise en œuvre, les résultats attendus, l'articulation avec la spécialité *Métiers de l'enseignement*.
- Les indicateurs concernant les effectifs, les taux de réussite, les taux d'insertion ne sont pas renseignés.
- L'articulation avec les métiers autres que l'enseignement ou la recherche est insuffisamment montrée.

Recommandations pour l'établissement

L'équipe responsable de la spécialité devrait définir explicitement sa politique de formation et les principes de fonctionnement de la spécialité qu'elle souhaite mettre en œuvre: quel pilotage ? quel suivi des étudiants ? quelle évaluation des enseignements ? Il serait notamment utile de s'interroger sur l'insertion dans des milieux socioprofessionnels autres qu'universitaires et plus généralement de suivre l'insertion à terme des diplômés. On pourrait enfin renforcer l'intégration de cette spécialité à la mention et expliquer son articulation avec la spécialité *Métiers de l'enseignement*.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Indicateurs

Le tableau d'indicateur n'a pas été fourni par l'établissement.



Littératures françaises, générales et comparées

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité offre une préparation à la recherche en études littéraires, adossée aux activités de recherche de l'équipe *Configurations littéraires* (EA 1337). Les enseignements de littérature française, littérature comparée, langue vivante, l'ouverture vers la linguistique et les langues anciennes constituent les matières classiques d'un cursus de lettres modernes ; ils constituent le socle de la maquette et de l'équipe pédagogique.

- Appréciation :

Cette formation s'inscrit dans la tradition de la recherche en lettres modernes. Elle est fortement et explicitement orientée vers une préparation aux métiers de la recherche en lettres et s'efforce d'intégrer les étudiants à l'équipe d'accueil par ses enseignements de séminaires et sa proposition de stages. Faute d'informations précises, il est cependant impossible de savoir quelle est la réalité de l'insertion des étudiants dans la recherche ni comment est envisagée l'insertion dans d'autres secteurs d'activité. La présence, considérée comme naturelle, d'une formation de ce type dans une grande université ne suffit pas à définir une politique de formation et ne permet pas de mettre en place les outils et les modalités d'un véritable pilotage.

- Points forts :

- L'adossement fort à la recherche.
- L'offre pédagogique complète et conséquente.

- Points faibles :

- Aucune information sur le pilotage de la mention, le fonctionnement de l'équipe pédagogique, les modalités d'évaluation des enseignements.
- Pas de réflexion affichée sur l'insertion des étudiants dans d'autres activités professionnelles que la recherche en lettres.
- Pas d'information sur les effectifs, les taux de réussite, l'insertion constatée des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de définir et d'exposer un véritable projet pédagogique articulé sur les modalités de fonctionnement de l'équipe, la définition d'objectifs plus complets que la seule préparation à la recherche et s'appuyant sur des données précises de flux, de taux de réussite et d'insertion. L'articulation avec les autres spécialités de la mention, notamment professionnelles, pourrait être également explicitée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Indicateurs

Le tableau d'indicateur n'a pas été fourni par l'établissement.



Cultures littéraires européennes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

- Université Aristote de Thessalonique.
- Université Alma Mater de Bologne.
- Université de Haute-Alsace de Mulhouse.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est un master *Erasmus mundus*, à *numerus clausus*, qui bénéficie d'un financement de l'Union européenne. Le cursus de l'étudiant doit s'effectuer dans deux voire trois universités du consortium. Les diplômes délivrés le sont alors par les deux (ou trois) universités dans lesquelles l'étudiant a effectué au moins un semestre de formation. Les enseignements, fortement mutualisés avec les autres spécialités de la mention, sont orientés vers une connaissance des langues, littératures et civilisations européennes.

- Appréciation :

Cette spécialité est importante au sein de la mention car elle contribue à lui donner une forte tonalité internationale et plus particulièrement européenne. C'est une spécialité solide du point de vue des enseignements dispensés et offrant de réelles perspectives professionnelles.

- Points forts :

- Une très forte ouverture sur l'espace européen de la recherche et de la culture.
- Une formation académique et scientifique complète.
- Cette spécialité offre à ses diplômés de réelles possibilités de poursuite d'études en doctorat et d'insertion potentielle dans la recherche ou les institutions européennes.

- Points faibles :

- On dispose de trop peu d'informations sur le fonctionnement de l'équipe de formation, notamment au niveau interuniversitaire.
- Manque de visibilité sur l'articulation avec les maquettes et les enseignements des universités partenaires, mais aussi avec leurs équipes et leurs programmes de recherche.

Recommandations pour l'établissement

Cette formation d'excellence gagnerait à mieux valoriser ses atouts et à définir plus clairement sa stratégie en matière de formation et d'insertion des étudiants. On pourrait préciser les modalités d'organisation et de pilotage de l'équipe, les relations interuniversitaires en matière de pédagogie, de sélection et de suivi des étudiants, de valorisation de la formation auprès des institutions européennes. Il serait enfin souhaitable de mieux montrer l'articulation des enseignements dispensés et de la recherche effectuée dans les universités partenaires, notamment avec les équipes de recherche impliquées.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Indicateurs

Le tableau d'indicateur n'a pas été fourni par l'établissement.

Métiers de l'enseignement

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Lettres

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Demande n°S3MA130004421

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Professionnalisation. La solidité disciplinaire de nos masters est privilégiée, ce qui permet aussi de reconnaître la valeur professionnalisante des compétences acquises, comme le prouvent le succès de nos étudiants aux concours ces dernières années (CAPES et agrégations), et leur excellente intégration dans le tissu local des entreprises (tertiaires et du secteur bancaire, notamment) et des administrations (européennes et autres). Cela dit, les maquettes 2013-2017 inscrivent explicitement une réflexion sur l'avenir professionnel des étudiants dans des UE obligatoires, aux deux niveaux du cursus. En première année, une UE de «préprofessionnalisation» proposera des programmes d'«élaboration des projets professionnels», en plus des stages, lesquels sont obligatoires en deuxième année. Le projet professionnel de l'étudiant de master se développe aussi dans les UE d'option, qui incluent une réflexion sur l'outillage informatique (option qui s'ajoute obligatoirement au cursus de la spécialité Sciences du langage), l'expertise et l'analyse des discours, les questions d'éditions. Le master «Métiers de l'édition» est encore trop récent pour qu'on puisse prendre toute la mesure de l'intégration professionnelle des étudiants, mais les premiers stages ont été trouvés facilement dans la région et au-delà (région parisienne, Bruxelles, Suisse...), ce qui montre l'intérêt des professionnels pour cette spécialité, déjà sensible dans l'intervention de nombreux éditeurs et libraires de la région et des instances européennes à Strasbourg.

Intégration des spécialités de master. Les différents masters Lettres, quoiqu'ils gardent leurs spécificités disciplinaires fortes, sont conçus comme complémentaires, ce qui rend des passerelles possibles. Un tiers des cours et des UE sont communs : les UE de langues vivantes (dispensées en dehors de la Faculté), les UE de «professionnalisation», la méthodologie (qui apparaît explicitement en UE de «tronc commun»), et surtout les UE d'options obligatoires (à vocation professionnalisante). Les masters s'articulent aussi avec les spécialités «Métiers de l'enseignement» puisque les séminaires recherches sont communs (ils représentent, en première année, la moitié des cours, que la spécialité emprunte aux trois autres masters) ; de même les masters «Métiers de l'édition» et «*Erasmus Mundus / Culture littéraire européenne*» ont leurs séminaires mutualisés. La dimension internationale de ces différents masters s'enrichit par ces mutualisations : les étudiants entrants ou sortants participent aux séminaires communs, les échanges d'enseignants sont organisés.

Organisation pédagogique. Les masters sont aussi liés par une organisation pédagogique commune, bien que les trois EA hébergées à la Faculté (1337, 1339 et 3094) prennent en charge plus précisément les masters de leur spécialité pour en constituer l'équipe pédagogique : mais toutes trois interviennent à des degrés divers dans tous les masters. Cela permet une plus grande intégration des formations et favorise les mutualisations. Les responsables de diplômes ont d'abord un rôle de coordination, de transmetteur de l'information, de préparation et de mise en œuvre du travail des jurys. La commission d'Évaluation des formations, annoncée dans le document de présentation des diplômes est maintenant en place : en fin de semestre et d'année, elle fait le bilan de la période écoulée. Elle prépare la suivante en tenant compte des difficultés éventuelles, des variations d'effectifs (nombre de groupes, contenu des options ; propositions d'options, renforcements...). Avec ses représentants étudiants, elle s'est récemment penchée sur les modalités de contrôle des connaissances, ébauchées dans le document de présentation des diplômes, pour une mise en œuvre dès 2012-2013 : il s'agit de réfléchir au nombre et à la nature des épreuves, de modifier certaines d'entre elles pour diversifier les types d'évaluation, de mettre en place les UE de professionnalisation, de mieux penser les stages.